LE VAR, AVEC VOUS, PRÈS DE CHEZ VOUS, CHAQUE JOUR

FICHE DE DEMANDE DE PRIME

▫ **du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA)**
▫ **du Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD)**

IDENTIFICATION DU BÉNÉFICIAIRE

Nom de naissance : …… Prénom (s) : ……
Date de naissance : …….. Sexe : ▫ masculin ▫ féminin
Lieu de naissance, commune …… Code Postal : …… Pays : ……..
Adresse : ……
Code Postal / Ville : ……..
Téléphone ☎ : …… Adresse e-mail 📧 : ……
Rattachement au foyer fiscal des parents : ▫ OUI ▫ NON

IDENTIFICATION DE L'AUTORITÉ PARENTALE (si le bénéficiaire est mineur)

Demandeur de l'aide : ▫ Père ▫ Mère ▫ Tuteur ou représentant légal

Nom : …….. Prénom : ……
Date de naissance : ……
N° de rue : …….. Complément d'adresse : ……
Code Postal / Ville : ……
Téléphone ☎ : …… Adresse e-mail 📧 : ……

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ORGANISME DE FORMATION

Nom de l'établissement : ……
Adresse : ……
Code Postal / Ville : …… Téléphone ☎ : ……
Date de la session de formation générale : du …….. au ……

Déclaration sur l'honneur : Je soussigné(e)…… certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur cette demande sont exacts.

Le …… Signature :

La prime sera d'un montant de 100 €.

CONDITIONS À REMPLIR

- Pour le BAFA, être âgé de **16 ans** (révolus au 1er jour de la formation générale) à **26 ans**
- Être inscrit en 2ème période de formation (stage pratique)
- Avoir sa résidence principale dans le Var
- L'organisme de formation devra être habilité par la Direction Régionale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale,
- Transmettre le dossier complet accompagné de toutes les pièces justificatives, au plus tard deux mois après de la seconde partie de la formation
- Après instruction du dossier et en cas d'accord, le versement de cette prime sera effectué directement au jeune ou à sa famille.

Condition particulière au BAFD :

- Être âgé de **18 ans** (révolus au 1er jour de la formation générale) à **26 ans**
- Être titulaire du BAFA
- Être inscrit en 2ème période de formation (stage pratique).

Le dossier complet devra être retourné par voie
postale ou par voie dématérialisée à l'adresse suivante :

Département du Var
Direction de la Culture et de la Jeunesse
Cellule des aides individuelles à la jeunesse
390, avenue des Lices
CS 41303
83076 TOULON CEDEX
ou **varjeunesse_aides@var.fr**